

SOLIDARITÉS, HANDICAP, SENIORS — CYBERATTAQUE : POINT DE SITUATION SUR LES AIDES À L'AUTONOMIE



Le Département de Seine-et-Marne verse des aides pour les personnes en perte d'autonomie © Getty Images

La priorité de la Direction de l'Autonomie est donnée au paiement des nouvelles prestations ou des changements de prestations, tant pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap. Explications.



Créé le: 22/05/2023

- Mis à jour le : 31/05/2023

Priorité à l'instruction et au paiement des prestations

Si les conséquences de la cyberattaque perdurent, les usagers qui disposaient de prestations en octobre 2022 ont vu leur versement maintenu jusqu'en mars 2023, indépendamment de la date effective de fin des droits.

Depuis la réouverture des premiers outils informatiques, la priorité est d'instruire puis de mettre en paiement les milliers de situations individuelles qui ont évolué depuis le 6 novembre dernier, date de la cyberattaque. Un ordre des priorités a été établi en fonction de la gravité et de l'urgence des situations.

Depuis le mois d'avril, les paiements se poursuivent en fonction des droits toujours actifs. Pour les personnes bénéficiaires de l'APA, de la PCH ou de l'aide sociale à l'hébergement qui font appel à un service d'aide et d'accompagnement à domicile ou qui sont accueillies dans un établissement médico-social, leurs droits ont été prolongés automatiquement jusqu'au 30 septembre 2023 s'ils se terminaient entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023 ; le Conseil départemental peut ainsi payer directement les factures.



La Direction de l'Autonomie du Département de Seine-et-Marne continue d'accueillir le public à ses horaires habituels de 9h à 16h à Savigny-le-Temple.

Il est rappelé que tout document doit être transmis par voie postale afin d'être numérisé à leur arrivée au Département.

Un renfort supplémentaire

Les services du Département sont pleinement mobilisés pour apporter des réponses aux usagers dans les meilleurs délais : des agents du Département se sont portés volontaires pour renforcer les équipes et 5 recrutements ont été faits pour accélérer la durée de traitement des dossiers d'APA, de PCH, mais aussi toutes les demandes d'aides sociales à l'hébergement.

Des fonctionnalités informatiques réduites

Malgré la reprise progressive de nos outils informatiques, nous ne sommes toujours pas en mesure de répondre favorablement à des situations individuelles. Les équipes restent néanmoins mobilisées pour saisir les nombreuses données permettant d'identifier chaque document, instruire les demandes, et procéder à la mise en paiement des prestations.

Soyez néanmoins rassurés : les documents en attente de rattachement à leur dossier sont bien dans notre « stock ». Il n'est donc pas nécessaire de les adresser de nouveau par voie postale, au risque de recréer un flux de documents supplémentaires.

Une régularisation d'ici le début de l'été

Plus de 200 situations individuelles sont traitées chaque jour. D'ici le début de l'été, l'ensemble des demandes dont le traitement a été retardé en raison de la cyberattaque sera régularisé et les bénéficiaires recevront leur allocation de manière rétroactive. Dans ce contexte, la Direction de l'Autonomie priorise l'instruction des dossiers pour mettre en paiement les prestations nouvelles ou les changements de prestations (tant pour le grand âge que pour le handicap), plutôt que de répondre aux sollicitations.



Plus de 9 500 dossiers individuels ont été actualisés depuis le 13 mars. Aussi, le Département a pu engager le remboursement de plus de 2 000 factures, assumées par les familles pendant la cyberattaque.

ACTUALITÉS

RESTAURATION SCOLAIRE

Remise des prix du concours
des chefs de cuisine des
collèges seine-et-marnais

 Publié le 26/04/2024

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Paris 2024 : 1 000 places
offertes par le Département
pour les Jeux paralympiques

 Publié le 22/04/2024

DÉPARTEMENT

80 ans de la Libération : le
Département de Seine-et-
Marne rend hommage à
François de Tesson

 Publié le 19/04/2024

JEUX DE PARIS 2024

Le laboratoire départemental
d'analyse contrôle l'eau du
bassin olympique de Vaires-
sur-Marne

 Publié le 18/04/2024

EDUCATION / JEUNESSE

7e édition de Collège nature :
clôture des inscriptions fin
août 2024

 Publié le 11/04/2024

EUROPE

5 collèges seine-et-marnais
ont expérimenté la
démocratie européenne

 Publié le 03/04/2024

CONFERENCE

Notre sélection de sorties aux
Archives départementales



248, avenue Charles Prieur, 77190 Dammarié-lès-Lys

Du **01/01** au **30/06/2024**

EXPOSITION

Se souvenir de Théodore
Rousseau



55 Grande Rue, 77630 Barbizon

Du **09/03** au **16/06/2024**

La Route du Jazz
2024

Du 15/03 au 15/12/2024

EXPOSITION

Le propulseur : des chasseurs de
rennes aux chasseurs de
kangourous



48 avenue Étienne Dailly, 77140 Nemours

Du **04/05** au **30/12/2024**